

Le théâtre de Johannes Harmonius Marsus : étude dramaturgique et traduction

Thèse soutenue par Marie-Odile Grosselin-Harter,
le samedi 7 novembre 2009.

Johannes Harmonius Marsus (Giovanni Armonio Marso), poète humaniste vénitien de la fin du *Quattrocento*, a notamment composé en latin deux pièces de théâtre : une comédie intitulée *Stephanium*, très proche de la *fabula palliata* romaine, et une tragédie historique, *De rebus Italicis deque triumpho Ludovici XII regis Francorum*, pour célébrer l'entrée triomphale du roi français à Milan en 1499.

Alors que la comédie a connu un succès réel dès sa première représentation et que, à l'inverse, la tragédie est restée complètement inconnue, il a paru important d'approfondir les caractéristiques dramaturgiques de ces deux pièces marquées par la recherche constante de l'effet spectaculaire au service d'une intention édifiante. Notre traduction des deux pièces, la première en français, a ainsi été réalisée avec le souci de mettre en valeur le jeu scénique à travers lequel se dessine une nouvelle approche de la comédie et de la tragédie.

L'étude du contexte d'écriture et la recherche des sources et modèles littéraires antiques (principalement Plaute et Térence d'une part, Sénèque et Claudien d'autre part) ont été réalisées dans le prolongement des travaux pionniers de Gilbert Tournoy (1978) pour la tragédie et de Walther Ludwig (1971) et Graziella Gentilini (1983) pour la comédie. Par l'étude des similitudes et différences entre ces deux œuvres, nous avons essayé de définir l'originalité de l'esthétique dramatique de l'auteur, ainsi que la place de chacune des deux pièces dans l'histoire de la réception des modèles poétiques de l'Antiquité et de l'élaboration, sans cesse renouvelée, du théâtre latin humaniste.

Composition du jury :

- Jean-Louis Charlet, professeur à l'Université Aix-Marseille I, rapporteur
- Jean-Frédéric Chevalier, professeur à l'Université Paul Verlaine – Metz, directeur de la thèse
- Alain Cullière, professeur à l'Université Paul Verlaine – Metz, président du jury
- Jean-Claude Ternaux, maître de conférences HDR à l'Université de Reims, rapporteur.